

STAIRMATE STANDARD

Ascenseur mobile pour chaise roulante

Monte-escalier

Manuel d'utilisation



CE

Nous vous félicitons d'avoir acheté un monte-escalier ou ascenseur mobile pour chaise roulante Stairmate Standard. Ce manuel d'utilisation décrit l'utilisation du

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

Stairmate Standard ainsi que le déroulement de son entretien. Ne manquez pas de lire attentivement ce manuel d'utilisation avant d'utiliser le Stairmate Standard.

1. La sécurité d'abord !

Les avertissements de sécurité contiennent des prescriptions de sécurité et des instructions d'utilisation importantes. Celles-ci doivent certainement être observées pour garantir une utilisation du Stairmate Standard en toute sécurité.

ATTENTION

Les **avertissements de sécurité** sont indiqués par un triangle de danger. Vous les rencontrerez souvent au fil de ce manuel d'utilisation.

Il convient d'observer rigoureusement les prescriptions de sécurité pour pouvoir utiliser le Stairmate Standard en toute sécurité.

- **Seules des personnes formées à cet effet peuvent manœuvrer le Stairmate Standard !**

- N'utilisez le Stairmate Standard qu'après avoir **lu et compris complètement ce manuel d'utilisation. Commencez par vous exercer avec le Stairmate Standard sans passager**, jusqu'à ce que vous connaissiez l'appareil et que vous puissiez l'utiliser confortablement. Exercez-vous particulièrement à basculer le Stairmate Standard au-dessus de l'escalier, à hauteur du signe ‘STOP’ rouge (tant en montant l'escalier qu'en le descendant).

- La **capacité portante maximale est de 130 kg**. Cette donnée comporte tant le poids de la chaise roulante que le poids du passager.

- **L'inclinaison maximale de l'escalier est de 35°**. Utilisez le clinomètre pour déterminer l'inclinaison maximale. Le Stairmate Standard ne peut être utilisé que si la flèche indique la zone verte (voir 4.1. page 7).

- N'utilisez le Stairmate Standard que sur **des escaliers parfaitement droits et réguliers** (pas d'escaliers en colimaçon, …). Ne tournez jamais sur l'escalier. N'utilisez **jamais** le Stairmate Standard **sur des marches glissantes ou sur des marches revêtues d'un tapis non fixé.**

- Utilisez toujours le Stairmate Standard sous un angle de 90° avec les marches. Ne tournez jamais sur l'escalier.

- Assurez-vous que **la chaise roulante est fixée correctement et solidement sur le Stairmate Standard** et que la **ceinture de sécurité est fixée autour du tronc du passager**. A deux reprises, contrôlez toutes les fixations avant d'utiliser l'appareil.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

- Lorsque vous montez ou que vous descendez l'escalier, arrêtez-vous chaque fois complètement au signe “STOP” rouge.

- Ecartez tous les membres de la partie inférieure du Stairmate Standard. Ne touchez jamais d'éléments mobiles.

- Coupez le contact et sortez la clé lorsque le Stairmate Standard n'est pas utilisé. Vous en évitez ainsi l'utilisation par des personnes incompétentes ou la décharge de la batterie. Rangez la clé à un endroit sûr.

- La présence d'une personne supplémentaire pouvant aider, le cas échéant, accroît la sécurité et est conseillée. Et ce spécialement lorsque le Stairmate Standard est lourdement chargé.

- Utilisez l'arrêt d'urgence lorsqu'une autre commande ne fonctionne pas. L'appareil doit alors être contrôlé par un technicien agréé.
  Tournez l'arrêt d'urgence vers la droite pour le désactiver.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

2. Dénomination des pièces

Unité d'entraînement
Batterie
adaptateur pour chaise roulante

indicateur de batterie
tableau de commande
arrêt d'urgence
bouton de commande

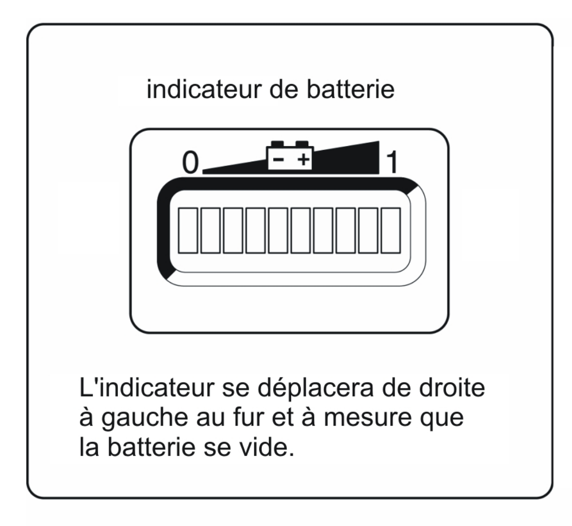
Appuie-tête
commande
Blocage d'étrier de serrage
Poignée
guide horizontal
étrier de serrage
réglage de la hauteur des étriers de fixation
adaptateur pour chaise roulante
clinomètre (à l'arrière)
guide vertical en hauteur
interrupteur à clé
galet tendeur
Batterie
Connecteur
frein électro-magnétique
unité d'entraînement
roue
numéro de série
marque "STOP"
sens de marche arrière
moteur
Chenille
roue d'entraînement
sens de marche avant

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



3. Batterie

3.1. Interprétation de l'indicateur de batterie



Comment interpréter l'indicateur de batterie

	indicateur de batterie	Temps restant (pourcentage de charge restante)
1	La diode électroluminescente à l'extrême droite est allumée	Env. 30 min. (100%)
2	La 4ème diode électroluminescente à partir de la droite est allumée	Env. 15 min. (50%)
3	La 7ème diode électroluminescente à partir de la droite est allumée	< 15 min. (25%)
4	La 2ème diode électroluminescente de gauche clignote	Stop (0%) Arrêtez d'utiliser le Stairmate Standard et chargez immédiatement la batterie complètement.
5	Les deux diodes électroluminescentes de l'extrême gauche clignotent	Cette situation endommage irrémédiablement les batteries. Les batteries auraient déjà dû être rechargées.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

3.2. Des petites **batteries scellées au Pb** sont utilisées. Elles n'exigent pas d'entretien et sont rechargeables.

3.3. N'utilisez que le **chargeur** spécialement **livré** pour charger la batterie. Ce chargeur fonctionne automatiquement (commutation automatique sur chargement « goutte à goutte » pour éviter la surcharge). L'utilisation d'un autre chargeur risque d'endommager la batterie.

3.4. La batterie doit être chargée après chaque utilisation. Vous évitez ainsi des problèmes de décharge (partielle) de la batterie lorsque vous souhaitez utiliser ultérieurement le Stairmate Standard.

3.5. Prescriptions de sécurité pour la batterie

- Eloignez la batterie du feu.
- N'ouvrez pas la batterie.
- Ne court-circuitez pas la batterie.
- Ne chargez la batterie qu'avec le chargeur livré.
- Remplacez la batterie dès que vous constatez une anomalie (fissure, fuite …).
- En cas de fuite de batterie et si le contenu entre en contact avec les vêtements ou la peau: rincez abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux: rincez abondamment à l'eau claire et consultez immédiatement un médecin.
- Rebutez les batteries défectueuses suivant les législations environnementales en vigueur dans votre région.

3.6. Recommandations pour une longévité prolongée de la batterie

- Ne laissez jamais la batterie se décharger complètement. Coupez toujours l'interrupteur à clé lorsque vous n'utilisez plus le Stairmate Standard.
- Coupez l'arrêt d'urgence le plus rapidement possible pour éviter le déchargement de la batterie.
- La batterie fonctionne plus longtemps si elle est chargée régulièrement.
- Assurez-vous que la batterie est complètement chargée si le Stairmate Standard n'est pas utilisé pendant une période prolongée.
- Chargez la batterie tous les mois pour compenser l'autodécharge.
- Conservez la batterie dans un espace sec et non raccordé au chargeur.
- Sortez éventuellement le module de batterie du Stairmate Standard.
- Une batterie longuement inutilisée fonctionnera moins bien qu'auparavant.

3.7. Recharge de la batterie

- Débranchez le connecteur de la batterie sur l'unité d'entraînement: dévissez l'écrou dans le sens inverse des aiguilles d'une montre; ensuite, détachez le connecteur. Ne tirez jamais au fil !
- Raccordez le chargeur au réseau via la prise de secteur EURO.
- Raccordez l'autre câble du chargeur (avec un connecteur bipolaire) au connecteur de la batterie sur l'unité d'entraînement. Le connecteur ne peut

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

pas être raccordé erronément (l'ouverture en forme de fente vers le haut). Ne forcez rien.

- Un voyant orange indique que la batterie est en cours de charge.
  Un voyant vert indique que la batterie est chargée.

ATTENTION

Assurez-vous de n'utiliser aucun produit facilement inflammable à proximité du chargeur pendant que celui-ci charge la batterie. Le chargeur peut s’échauffer fortement.

3.8. Mise en place/enlèvement du module de batterie

Le module de batterie peut être facilement enlevé en exécutant les étapes suivantes:

- Débranchez le connecteur
- Enlevez la sangle entourant le module de batterie
- Vous pouvez ensuite retirer le module de batterie

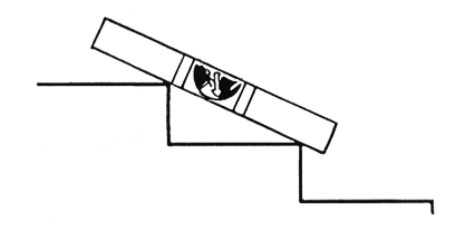


Veillez à ce que le module de batterie ne tombe pas. Son endommagement peut provoquer des fuites.

4. Préparation

L'utilisation du Stairmate Standard est sûre et aisée lorsque l'on suit ce manuel d'utilisation. Seul un minimum de force est nécessaire.

4.1. Détermination de l'inclinaison de l'escalier



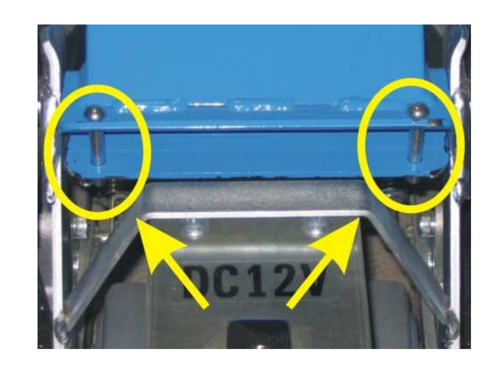
Posez le clinomètre sur deux marches et examinez la couleur indiquée par la flèche. Le Stairmate Standard peut être utilisé si la flèche indique la zone verte. Le fait que la flèche indique la zone rouge signifie que la pente excède 35° et que le Stairmate Standard ne sait pas être utilisé en toute sécurité.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Le Stairmate Standard ne sait pas être utilisé de manière stable si le clinomètre fourni est trop petit pour être posé sur deux marches.

4.2. Montage de l'adaptateur pour chaise roulante sur l'unité d'entraînement
La rainure en forme de U au bas de l'adaptateur pour chaise roulante (avec l'ouverture vers l'avant) s'adapte sur la barre ronde de l'unité d'entraînement.
Assurez-vous que les 2 broches de sécurité sont correctement montées et que leur partie inférieure est verrouillée à l'aide d'un ressort.



Basculez l'adaptateur pour chaise roulante vers l'arrière jusqu'à ce qu'il soit verrouillé (déclic clairement audible).

4.3. Il est indispensable de contrôler le Stairmate Standard avant chaque utilisation. L'appareil ne peut plus être utilisé si l'on constate un défaut ou une anomalie. Dans ce cas, adressez-vous à votre distributeur.

4.4. Allumage du Stairmate Standard
à l'aide de l'interrupteur à clé: position “ON”

4.5. Assurez-vous que la batterie est suffisamment chargée.
Pour ce faire, voir également le point 3.1. interprétation de l'indicateur de batterie à la page 5

5. Fixation de la chaise roulante sur le Stairmate Standard

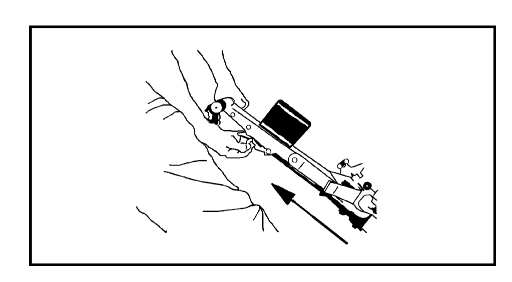
5.1. Introduisez le Stairmate Standard par l'arrière, sous la chaise roulante. Ou faites reculer la chaise roulante sur le Stairmate Standard.
Veillez à ce que la chaise roulante soit bien posée symétriquement sur le Stairmate Standard.



◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



5.2. Basculement de l'adaptateur de chaise roulante vers l'avant



5.2.1. Tirez le clapet de sécurité vers le haut en tirant la manette noire en forme de T (à la face inférieure de l'adaptateur pour chaise roulante, à hauteur de l'appuie-tête) vers le haut.

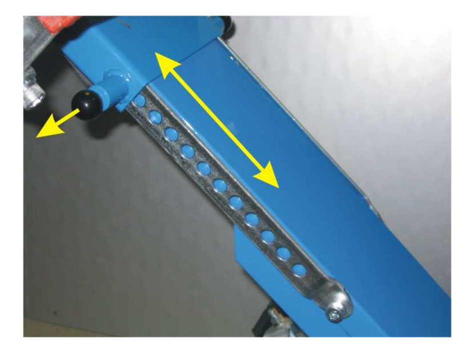


5.2.2. Du pied, enfoncez la fermeture de sécurité rouge (poussez vers l'avant).

N'enfoncez jamais cette fermeture de sécurité si le Stairmate Standard se trouve sur l'escalier.

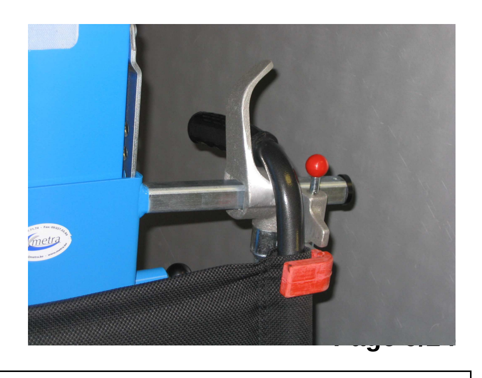
5.2.3. Basculez ensuite l'adaptateur de chaise roulante vers l'avant.

5.3. Fixation de la chaise roulante à l'adaptateur pour chaise roulante



5.3.1. Réglez la hauteur des étriers de fixation, de sorte que les poignées de la chaise roulante s'adaptent dans les étriers de fixation.
Pour ce faire, tirez les deux boutons sphériques noirs vers l'extérieur et faites glisser les étriers de fixation vers le bas ou vers le haut.
Relâchez les boutons noirs et assurez-vous que le réglage de la hauteur se trouve en position verrouillée.

5.3.2. Faites glisser les étriers de fixation symétriquement vers l'extérieur jusqu'à la largeur souhaitée : le crochet vertical à la partie supérieure de l'étrier tout juste (par l'intérieur) contre la poignée de la chaise roulante (voir photo ci-dessous).



5.3.3. Fermez les étriers de fixation.
Pour ce faire, tirez la tige rouge ronde vers le haut, de sorte que le crochet rouge tourne complètement devant la face avant de la chaise roulante (voir photo

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

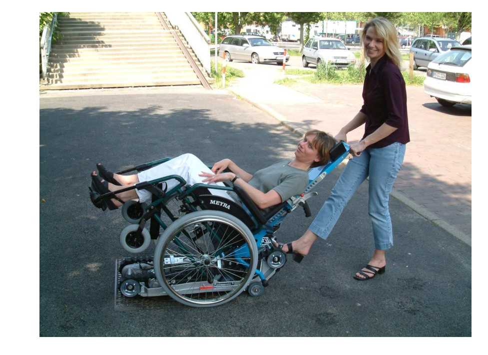
ci-contre). Relâchez le bouton rouge rond pour qu'il bloque le crochet rouge.

5.3.4. Assurez-vous que les étriers de fixation soient bien fermés. Pour ce faire, essayez de rouvrir les crochets. Le fait que vous n'y parveniez pas indique que l'étrier de fixation est bien fermé.

5.3.5. N'ouvrez jamais les étriers de fixation si le Stairmate Standard se trouve sur l'escalier.

5.4. Bouclez la ceinture de sécurité autour du tronc et sous les bras de l'utilisateur de chaise roulante. Réglez la longueur souhaitée et tendez-la correctement.

5.5. Réglage de l'appuie-tête à la hauteur correcte
L'appuie-tête est fixé avec du velcro. Son dégagement est aisé et il est facilement "recollable" à la hauteur correcte.



5.6. Basculez l'adaptateur pour chaise roulante (en même temps que la chaise roulante et son passager) **vers l'arrière**, jusqu'à ce que vous entendiez le déclic du verrouillage. Vous pouvez éventuellement poser le pied sur la barre en forme de U juste derrière le clapet de sécurité (indiqué en jaune ci-dessous) pour démarrer le mouvement de basculement.



Tenez toujours la poignée des deux mains.

Dites à l'avance à la personne assise dans la chaise roulante que vous allez effectuer le mouvement de basculement. Cela la sécurise davantage.

5.7. En basculant légèrement le Stairmate Standard vers l'arrière jusqu'au point d'équilibre (dans cette position, les chenilles ne touchent plus le sol), l'appareil peut déjà être facilement **déplacé horizontalement en roulant** sans exercer de force excessive.

5.8. Procédez dans l'ordre inverse pour **dégager la chaise roulante.**

6. Montée d'escalier

ATTENTION

◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Montez toujours l'escalier en marche arrière.
Gardez toujours les deux mains sur la poignée !

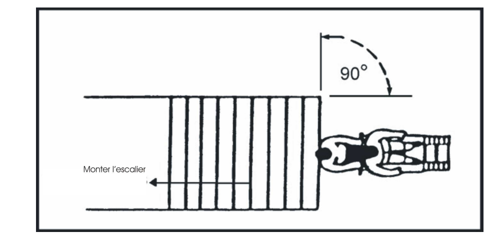


Pour augmenter le confort du passager, expliquez-lui à l'avance toutes les manœuvres que vous allez effectuer.



N'utilisez le Stairmate Standard que sur des **escaliers parfaitement droits et réguliers** (pas d'escaliers en colimaçon, …).
N'utilisez **jamais** le Stairmate Standard **sur des marches glissantes ou sur des marches revêtues d'un tapis non fixé.**
Utilisez toujours le Stairmate Standard sous un angle de 90° avec les marches.

6.1. Roulez le Stairmate Standard en marche arrière juste contre l'escalier.





Placez toujours le Stairmate Standard sous un angle droit par rapport aux marches (avec les deux chenilles contre la marche inférieure). Sinon, le Stairmate Standard ne saura pas monter l'escalier en ligne droite, ce qui peut entraîner des situations instables et dangereuses.

6.2. Enfoncez immédiatement **l'arrêt d'urgence** si vous êtes confronté à une situation où le moteur continue de fonctionner malgré que le bouton de commande ne soit pas enfoncé. Cette opération interrompra le fonctionnement du moteur.

Si vous avez activé l'arrêt d'urgence, vous ne pouvez plus utiliser le Stairmate Standard jusqu'à ce qu'il ait été complètement contrôlé par un spécialiste qualifié.

Si vous avez enfoncé l'arrêt d'urgence par erreur, vous pouvez le débloquer en le tournant dans le sens des aiguilles. Il se dégagera de lui-même.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Metra aide à aider !

Veillez à ce que l'arrêt d'urgence ne soit pas enfoncé si le Stairmate Standard n'est pas utilisé. Cette situation consomme de l'énergie.

6.3. Démarrage du mouvement ascendant

Du pouce droit, enfoncez l'interrupteur de commande (vers le haut). Maintenez toujours la poignée des deux mains.

ATTENTION

Le Stairmate Standard peut légèrement patiner (mouvement saccadé) à l'amorce du mouvement ascendant. Et ce parce que la distance des dents des chenilles ne correspond pas à la distance entre les marches de l'escalier. C'est parfaitement normal.



Prévenez-en le passager pour accroître son confort.

Si vous vous arrêtez sur l'escalier, essayez de faire reposer le Stairmate Standard sur au moins 3 marches pour obtenir une stabilité maximale.

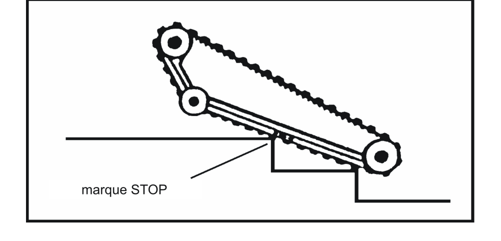


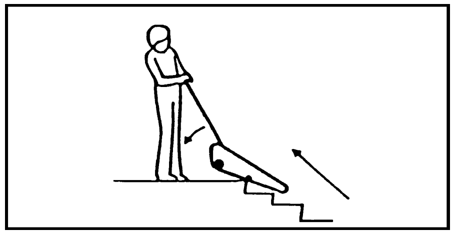
Si, pendant le mouvement ascendant, vous remarquez que la batterie n'est pas suffisamment chargée, descendez immédiatement (cela se fera plus rapidement vu que le mouvement est entraîné par la pesanteur) et chargez complètement la batterie.



6.4. Arrêt au-dessus de l'escalier et basculement du Stairmate Standard

Arrêtez le Stairmate Standard lorsque vous avez atteint la marche supérieure avec le signe "STOP" rouge figurant sur le châssis.





Basculez ensuite le Stairmate Standard vers vous.
Vous ne devrez exercer qu'une force minimale si vous effectuez ce mouvement au niveau du point de basculement

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

correct. Le mouvement de basculement est donc davantage une question d'exercice (trouver le point de basculement correct) que de force.



Le point de basculement correct peut différer légèrement, en fonction du poids de la chaise roulante et de son passager. Il exigera donc un peu d’entraînement avec toutes les combinaisons chaise roulante-passager.

6.5. Roulez le Stairmate Standard davantage vers l'arrière, jusqu'à ce que l'avant ait lui aussi dépassé la marche supérieure. Déplacez de préférence le Stairmate Standard le plus possible vers l'arrière pour augmenter le confort (sentiment de sécurité) du passager.

6.6. Dans la mesure du possible, écartez le Stairmate Standard de l'escalier (pour un sentiment de sécurité et de confort accru du passager) et **dégagez la chaise roulante du Stairmate Standard.**

7. Descente d'escalier



Descendez toujours l'escalier en marche avant.

Gardez toujours les deux mains sur la poignée !



Pour augmenter le confort du passager, expliquez-lui à l'avance toutes les manœuvres que vous allez effectuer.



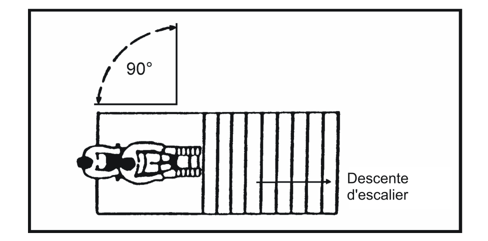
N'utilisez le Stairmate Standard que sur des **escaliers parfaitement droits et réguliers** (pas d'escaliers en colimaçon, …).

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



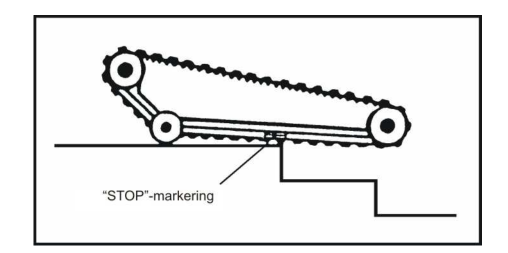
N'utilisez **jamais** le Stairmate Standard **sur des marches glissantes ou sur des marches revêtues d'un tapis non fixé.**
Utilisez toujours le Stairmate Standard sous un angle de 90° avec les marches.

7.1. Déplacez le Stairmate Standard jusque devant l'escalier, perpendiculairement aux marches.

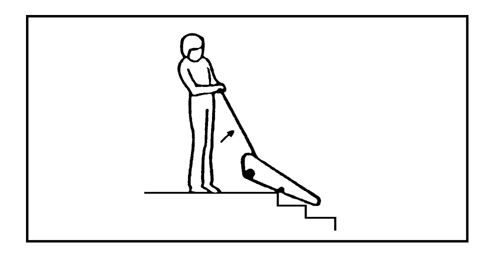




Placez toujours le Stairmate Standard sous un angle droit par rapport aux marches. Sinon, le Stairmate Standard ne saura pas descendre l'escalier en ligne droite, ce qui peut entraîner des situations instables et dangereuses.



7.2. Déplacez le Stairmate Standard vers l'avant, en enfonçant du pouce l'interrupteur de commande vers le bas, **jusqu'à ce que vous atteigniez la marche supérieure avec la marque STOP rouge.** A ce moment, arrêtez le mouvement.



7.3. Basculez le Stairmate Standard vers l'avant (en poussant les poignées vers le haut) jusqu'à ce que le nez du châssis touche les marches. Vous ne devrez exercer qu'une force minimale si vous effectuez ce mouvement au niveau du point de basculement correct. Le mouvement de basculement est donc davantage une question d'exercice (trouver le point de basculement correct) que de force.



Le point de basculement correct peut différer légèrement, en fonction du poids de la chaise roulante et de son passager. Il exigera donc un peu d'entraînement avec toutes les combinaisons chaise roulante-passager.

7.4. Poursuivez la descente l'escalier avec le Stairmate Standard.

7.5. Lorsque vous avez atteint **le bas de l'escalier,** continuez tout simplement jusqu'à ce que le Stairmate Standard soit complètement horizontal. Avancez encore quelque peu. Là, vous avez suffisamment de place pour détacher la chaise roulante.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

8. Rangement et transport

8.1. L'adaptateur pour chaise roulante et l'unité d'entraînement peuvent être mutuellement séparés. **Le Stairmate Standard peut ainsi être rangé avec un très faible encombrement.**



Pour ce faire, détachez les broches de sécurité (voir également 4.2. page 8). Basculez légèrement l'adaptateur pour chaise roulante vers l'avant et soulevez-le. A ce moment, l'adaptateur pour chaise roulante peut être posé la tête en bas sur l'unité d'entraînement. Procédez de préférence en disposant une couverture entre les deux parties pour éviter de les endommager.
N'oubliez pas de débrancher la batterie si vous n'utilisez pas le Stairmate Standard pendant une longue période.

8.2. Procédez comme suit pour **transporter le Stairmate Standard :**

8.2.1. Déplacez le Stairmate Standard juste devant la voiture.



8.2.2. Basculez-le, jusqu'à ce que son nez soit tourné vers le haut, à hauteur du coffre.

8.2.3. Enfoncez l'interrupteur de commande vers le bas pour que le Stairmate Standard se déplace vers l'avant et s'introduise lui-même dans le coffre. Les chenilles en caoutchouc protégeront la carrosserie contre les griffes.

8.2.4. Découplez l'adaptateur pour chaise roulante de l'unité d'entraînement dès que le Stairmate Standard est stable avec le nez dans le coffre. Vous apercevez alors un deuxième interrupteur de commande au-dessus de l'unité d'entraînement. Utilisez-le pour faire avancer l'unité d'entraînement dans le coffre.

8.2.5. Ensuite, déposez également l'adaptateur pour chaise roulante dans le coffre.

9. Entretien

9.1. Il est indispensable de contrôler le Stairmate Standard avant chaque utilisation. L'appareil ne peut plus être utilisé en cas de constatation de défaut ou d'anomalie. Dans pareil cas, adressez-vous à votre distributeur.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Metra aide à aider !

9.2. Le Stairmate Standard doit être contrôlé au moins une fois par an par un technicien agréé. A cet effet, contactez votre distributeur.

9.3. Il est absolument indispensable que les chenilles soient parfaitement parallèles avec leurs dents, de sorte que celles-ci puissent adhérer facilement aux marches de l'escalier. Si tel n'est pas le cas, le Stairmate Standard perd de sa stabilité et aucune utilisation sûre ne peut être garantie.
Le cas échéant, l'appareil doit être immédiatement contrôlé par un technicien agréé.

9.4. Coupez toujours le Stairmate Standard (interrupteur à clé en position “OFF”), lorsqu'il n'est pas utilisé.

9.5. Chargez toujours complètement la batterie avant de ranger le Stairmate Standard. Vous êtes ainsi assuré qu'il sera utilisable le jour suivant.

9.6. Si vous n'utilisez pas le Stairmate Standard pendant une période prolongée, assurez-vous que la batterie est complètement chargée et que le contact est coupé. La batterie se décharge spontanément. Une décharge complète entraîne une (forte) réduction de longévité de la batterie.
Le cas échéant, vous devez charger la batterie tous les mois, même lorsque vous n'avez pas utilisé le Stairmate Standard.

9.7. Toute graisse ou souillure arrivant sur les chenilles doit être immédiatement éliminée. Des chenilles glissantes peuvent provoquer la perte d'adhérence du Stairmate Standard sur les marches.

9.8. L'utilisation du Stairmate Standard se traduit par des souillures (du sol) sur les chenilles. Celles-ci doivent être nettoyées régulièrement. Vous pouvez utiliser un chiffon imprégné d'eau (chaude) avec un détergent.

9.9. N'utilisez pas de solvants ou de détergents puissants pour nettoyer les chenilles. Vous risquez de menacer la sécurité et/ou d'écourter la longévité des chenilles.

9.10. Contrôlez les chenilles avant chaque utilisation quant à leur usure, des fissures ou des déchirures, … et quant aux souillures et à la graisse. Vous ne pouvez plus utiliser l'appareil si vous constatez un défaut. Le cas échéant, contactez votre distributeur. Si vous constatez des souillures et/ou de la graisse, vous devez les éliminer avant d'utiliser l'appareil.

9.11. Contrôlez régulièrement la tension des chenilles. Si la tension est insuffisante, vous devez l'ajuster avant d'utiliser l'appareil.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

9.12. Contrôlez la ceinture de sécurité avant chaque utilisation. Les défauts constatés (usures, fissures ou déchirures, …) doivent être immédiatement réparés.

9.13. Les pièces manquantes ou endommagées doivent être immédiatement remplacées. Cela s'applique également pour les labels de sécurité (par exemple la marque rouge ‘STOP’, …), l'indicateur de pente et le manuel d'utilisation. Elles sont importantes et indispensables pour garantir une utilisation en toute sécurité.

9.14. L'entretien régulier et de bons soins prolongeront sensiblement la longévité du Stairmate Standard.

10. Conseils d'utilisation pratiques

10.1. Il s'avère préférable d'aborder les seuils de > 5 cm de hauteur en marche arrière (dans la position similaire à la montée d’un escalier).
Les seuils < 5 cm peuvent être empruntés en marche avant. Pour ce faire, soulevez le Stairmate Standard avec le nez soulevé du sol (basculez l'appareil vers l'arrière) et déplacez-le davantage vers l'avant jusqu'à ce que les chenilles touchent le seuil. Poursuivez en marche avant en enfonçant l'interrupteur de commande vers le bas.

10.2. En utilisant le Stairmate Standard à proximité du côté intérieur de l'escalier, vous laissez de l'espace libre pour les autres personnes utilisant éventuellement l'escalier. Déplacez-vous également à côté de la balustrade, ce qui accroît le sentiment de sécurité et le confort du passager.

10.3. Une rampe d'accès est disponible si la voiture est trop haute pour y entrer et sortir facilement le Stairmate Standard. Le cas échéant, contactez votre distributeur ou surfez sur www.oprijhelling.be pour de plus amples informations.

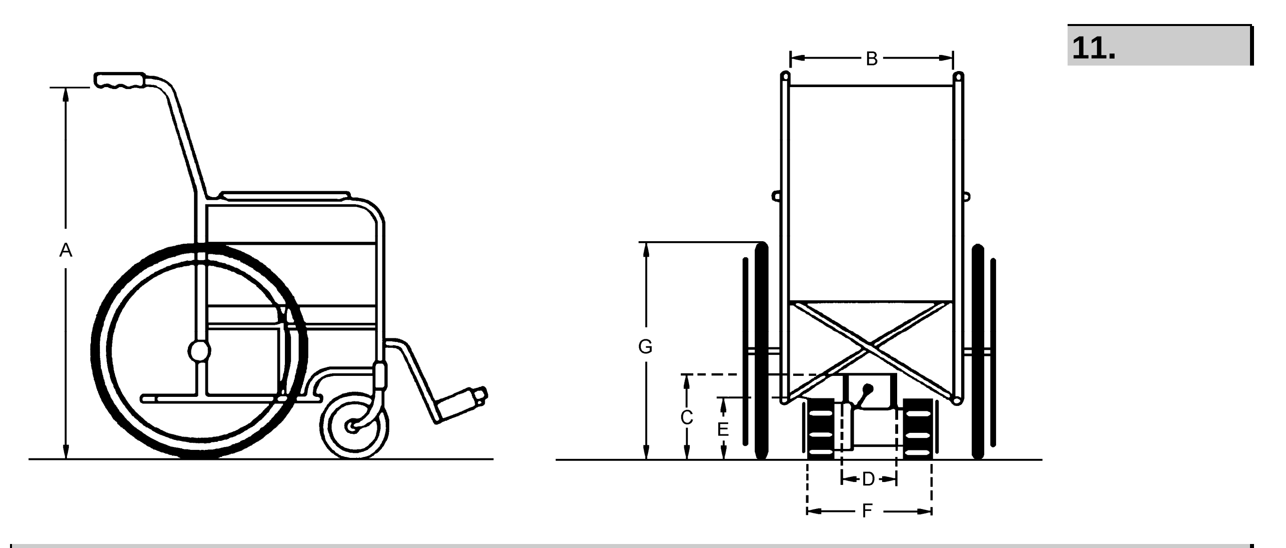
10.4. Il est très important que les dents des chenilles soient parfaitement parallèles. Ce n'est que dans ce cas que le Stairmate Standard peut être utilisé stablement et donc en toute sécurité (voir également 9.3 page 15)
Pour contrôler ce point, positionnez le Stairmate Standard en marche arrière contre la marche d'un escalier. A ce moment, vous pouvez voir clairement si les dents arrivent à la même hauteur sur les deux chenilles.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Si tel n'est pas le cas, vous ne pouvez plus utiliser le Stairmate Standard jusqu'à ce qu'un technicien agréé répare le parallélisme. Le cas échéant, il s'avère préférable que vous contactiez votre distributeur.

11.



Spécifications techniques

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Les dimensions ci-dessus indiquent si le Stairmate Standard s'adapte sous votre chaise roulante :

A. hauteur jusque la poignée ………………………… min. 694 mm
max. 970 mm
B. largeur entre deux poignées ……………………… min. 228 mm
max. 470 mm
C. hauteur partie supérieure batterie ………………… 187 mm
D. largeur compartiment batterie …………………….. 114 mm
E. hauteur partie supérieure des chenilles ………….. 159 mm
F. largeur extérieure des chenilles …………………… 295 mm
G. diamètre des grandes roues de chaise roulante … min. 559 mm (22”)
max. 610 mm (24“)

Les petites chaises roulantes ne s'adaptent probablement pas sur le Stairmate Standard. Une “Junior-platform” est disponible pour les petites chaises. Le cas échéant, contactez votre distributeur.

Capacité portante max.	130 kg
Dimensions	1473 (longueur) x 635 (largeur) x 925 (hauteur) mm
Poids à vide	54 kg (total) 31 kg (unité d'entraînement)

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

	15 kg (adaptateur pour chaise roulante) 8 kg (batterie)
Moteur	12 V DC
Freins	Freins électromagnétiques
Batterie	2 x 6V DC (20 Ah) 4 A (courant de charge max.)
Tension d'entrée du chargeur	230 V AC
Vitesse montée d'escalier	6,5 m/min
Vitesse descente d'escalier	7,7 m/min
Inclinaison max. d’escalier	35°
Largeur chenilles	51 mm
Autonomie	Env. 30 minutes (avec charge, avec une nouvelle batterie), env. 650 marches
Temps de charge	Env. 8 heures

12. Recherche de panne

Panne	Cause possible	Action à entreprendre

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

Le moteur ne fonctionne pas	L'interrupteur à clé est coupé (“OFF”)	Activez l'interrupteur à clé (“ON”)
	La batterie n'est pas raccordée	Raccordez correctement le connecteur à la batterie.
	La batterie n'est pas chargée	Chargez la batterie
	L'arrêt d'urgence est enfoncé	Coupez l'arrêt d'urgence (tournez-le vers la droite)
	Mauvais raccordement entre le Stairmate Standard et la batterie	Vérifiez le raccordement et raccordez correctement
La batterie ne se recharge pas	Mauvais raccordement entre le Stairmate Standard et le chargeur	Vérifiez le raccordement et raccordez correctement
	La fiche réseau du chargeur n'est pas raccordée ou n'est pas bien raccordée (tant du côté de la prise de courant que du côté du chargeur)	Vérifiez et raccordez correctement
	Il n'y a pas de tension sur la prise de courant	Vérifiez et utilisez une autre prise de courant
	Le chargeur est défectueux	Contactez votre distributeur
	La batterie est défectueuse	Contactez votre distributeur
Le Stairmate Standard monte/descend l'escalier en oblique	Au départ, le Stairmate Standard n'était pas positionné perpendiculairement aux marches	Faites marche arrière, positionnez le Stairmate Standard parfaitement perpendiculaire aux marches et redémarrez
	Les dents des chenilles ne sont pas symétriques à gauche et à droite	Restaurez le parallélisme. Contactez votre distributeur
	Les chenilles sont usées	Contactez votre distributeur
Le Stairmate Standard patine sur la(les) première(s) marche(s)	C'est normal (voir 6.3. à la page. 11)	
Le Stairmate Standard patine sur l'escalier	Le Stairmate Standard n'est pas perpendiculaire aux marches	Redescendez (resp. remontez) et placez l'appareil perpendiculairement aux marches.

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



	Les dents des chenilles ne sont pas alignées à gauche et à droite	Restaurez le parallélisme. Contactez votre distributeur
	Les chenilles sont sales	Nettoyez les chenilles (voir 9.7 > 9.11 page 17)
	Les chenilles sont usées	Contactez votre distributeur
	La chaise roulante est montée trop bas sur l'adaptateur pour chaise roulante	Fixez la chaise roulante plus haut sur l'adaptateur pour chaise roulante.
	Les petites roues anti-basculement à l'arrière de la chaise roulante touchent les marches	Enlevez les petites roues anti-basculement.

Contactez votre distributeur si le problème n'est pas résolu.

13. Garantie

Le fabricant garantit que le Stairmate Standard ne présente aucun vice de matériel ou de faute de finition. Cette garantie est valable pendant deux ans après la date de production.
Cette garantie ne s'applique pas pour:

- Les pièces de réserve ou le travail fourni(es) par le fabricant ou le distributeur.
- Les pièces perdues.
- Les pannes à l'appareil pendant la période de garantie qui ne sont la conséquence de défauts de matériel ou de finition, ou qui sont provoquées par une utilisation déraisonnable ou peu judicieuse (par exemple, non-observation de toutes les prescriptions de ce manuel d'utilisation).
- L'usure normale (des chenilles, … par exemple).
- La batterie.
- Les dommages dus à l'eau, au feu, à la foudre.
- Les heures de travail, le déplacement et le transport.

Ni le fabricant, ni le distributeur ne sont responsables d'endommagements accidentels ou consécutifs ou d'endommagement de propriété.

14. Table des matières

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆



Metra aide à aider !

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆

◆ METRA ◆ Jan Samijnstraat 25 ◆ B-9050 Gent ◆ België ◆ T +32 (0)9 227 71 74 ◆ F +32 (0)9 227 02 80 ◆
◆ e-mail: info@metra.be ◆ http://www.metra.be ◆
◆ tva BE 0458.474 359 ◆ RPR Gent ◆ KBC 446-4672911-76 ◆ BIC KREDBEBB ◆ IBAN BE91 4464 6729 1176 ◆